

OPTIMISER LES TRANSMISSIONS CIBLEES

Les transmissions ciblées constituent une méthode visant à organiser les données pour assurer la continuité des soins. Elles constituent un outil de traçabilité et de qualité répondant au schéma de la prise en charge (Données, Actions, Résultats). Tous les professionnels de santé sont concernés par cette obligation légale de traçabilité de leurs actes.

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et l'intérêt des transmissions écrites.

Intégrer les transmissions ciblées dans un raisonnement clinique visant l'optimisation de la pratique réflexive.

Améliorer les transmissions écrites et rendre efficace les transmissions orales.

Mobiliser la méthodologie de transmissions ciblées.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Cadre législatif

Démarche clinique et place des transmissions ciblées

Apports théoriques et méthodologiques des transmissions ciblées :

- Principe et structure des transmissions ciblées,
- Éléments constitutifs (cible, donnée, action, résultat, macrocible),
- Critères de qualité des transmissions ciblées
- Transmissions ciblées et continuité des soins

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants.

- Apports théoriques
- Travaux de groupe
- Exercices pratiques
- Démarche réflexive à partir d'analyse de situations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances en début de formation et des acquis en fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

Évaluation à distance par l'employeur de la satisfaction.

DURÉE

1 jour

DATES

Sur demande

LIEU

IFSanté Chartres 7 rue Philippe Desportes 28000 Chartres

TARIFS

190 € par participant

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier, Aide-soignant, cadre de santé

PRE REQUIS

Diplôme d'État d'infirmier, diplôme d'État d'aide-soignant

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Auprès du secrétariat de l'IFSanté Chartres (après accord de l'employeur). Pour les agents du CH de Chartres, via le service de formation continue.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSanté Chartres se réserve le droit d'annuler la session.

VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.

Référentes handicap : Amandine Aubry et Christine Morin (cmorin@ch-chartres.fr; aubry@ch-chartres.fr).

Contact :
Secrétariat de l'IFSanté Chartres :
02 37 30 30 86,
secifsi@ch-chartres.fr